

	COMPTE RENDU	Date : 11/10/2016
		Rédacteur : Fanny Herbreteau
<p>Réunion du : 6 octobre 2016</p> <p>Objet : Comité de pilotage (réunion de lancement de la démarche)</p>		

INTERVENANTS	Fonction	Mail	P	E	C	D
BONTE Gwenhael	DDT 71/Appui aux Territoires	gwenhael.bonte@saone-et-loire.gouv.fr	X		X	X
BOURGOIN Valérie	CPIE Bresse du Jura	v.bourgoin.cpiebj@free.fr	X		X	X
CORDELIER Dominique	ATD 71	d.cordelier@atd71.fr	X		X	X
DAUGE Cédric	Président de la CC Portes de la Bresse	cc.dauge@gmail.com	X		X	X
DE PASQUALE Philippe	SYDESL	pdepasquale@sydesl.fr	X		X	X
DUVAL Florent	Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté	florent.duval@bourgognefranchecomte.fr	X		X	
GARCIA-PIQUERAS Emmanuel	Directeur Bresse Initiative	egp@bresse-initiative.com	X		X	X
JACQUARD Françoise	Vice-Président du SMBB et de la CC Bresse Revermont 71	frg.jacquard@wanadoo.fr	X		X	X
JAILLET Claudette	Vice-Présidente CC Canton de Pierre de Bresse	mjaillet71@free.fr	X		X	X
JUHE Denis	Président du Conseil de développement	juhe-denis@orange.fr	X		X	X
LEHRE Jean-Marc	Vice-Président de la CC Saône Seille Sâne	j-m.lehre@wanadoo.fr	X		X	X
LONGIN Jean-Michel	Vice –Président de Cuiseaux Intercom'	longin.jeanmicchel@wanadoo.fr	X		X	X
MECHIN Gisèle	Présidente Comité Territorial de la Basse Seille - SYDESL	giselemechin@orange.fr	X		X	X
MUNIER Benjamin	Cuiseaux Intercom'	benjamin.munier@cuiseaux-intercom.fr	X		X	X
RAVET Sébastien	Chef de projet SMBB	pays.bresse.bourgogne@orange.fr	X		X	X
SAUTEL Nicolas	Chargé de mission SMBB	pays.bresse.bourgogne@orange.fr	X		X	X
SIBUE Lionel	ADEME	lionel.sibue@ademe.fr	X		X	X
TRUCHOT Delphine	ATD 71	d.truchot@atd71.fr	X		X	X
VADOT Anthony	Président du SMBB et de la CC Cœur de Bresse	a.vadot@laposte.net	X		X	X
RIEDINGER Lucas	Hélianthe	l.riedinger@helianthe.org	X		X	X
HERBRETEAU Fanny	Hélianthe	f.herbreteau@helianthe.org	X		X	X

P = Présent - E = Excusé - C = Convoqué prochaine réunion - D = Diffusé



ORDRE DU JOUR

➤ Réunion de lancement :

- **Présentation du cabinet et du rôle de chaque acteur**
- **Quelques mots sur la démarche TEPos**
- **Méthodologie et déroulé de la mission**
- **Calendrier de la mission**

COMPTE-RENDU

Présentation

- Hélianthe et le Syndicat Mixte du Pays de la Bresse Bourguignonne présentent les objectifs, la méthodologie et le calendrier de la mission. Les éléments de la présentation et les comptes rendu seront disponibles sur le site internet du Syndicat mixte.
- Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté complète la présentation sur la boîte à outils régionale. Cette boîte à outils a été constituée et expérimentée auprès de 11 Communautés de Communes entre 2013 et 2015. Elle fournit un cadre pour la mise en place d'une démarche TEPos. Le Conseil Régional insiste sur la nécessité d'adapter la méthodologie aux besoins de chaque territoire (comme cela a pu être le cas pour les 11 communautés de communes).

Echanges avec les participants

- La Communauté de Communes Saône Seille Sône réagit par rapport au calendrier proposé, en rappelant le contexte de fusion entre les Communautés de Communes du territoire au 1^{er} janvier 2017.
 - Le calendrier est effectivement condensé, le Syndicat Mixte souhaitant que cette mission d'accompagnement débouche rapidement sur des actions opérationnelles. Le cabinet d'étude fera preuve de souplesse pour tenir compte des contraintes rencontrées par les territoires.
- La composition actuelle du Comité de pilotage ne suscite pas de commentaires, cette instance est donc validée.
- La mise en place d'un référent technicien au sein de chaque Communauté de Communes pour suivre le projet TEPos questionne plusieurs participants. En effet, les moyens humains de la plupart des collectivités sont limités.
 - Le Conseil Régional indique qu'il ne s'agit pas de créer un nouveau poste ou d'affecter ½ poste au suivi de cette mission. Le retour d'expérience des 11 intercommunalités a mis en évidence qu'il était possible de démarrer un projet TEPos avec peu de moyens humains. Plusieurs territoires ont augmenté progressivement ces moyens suivant leurs besoins.
 - La désignation du référent élu et du référent technicien sera discutée lors des premières rencontres avec chaque intercommunalité.
- Le Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne (CODEV) souhaite savoir sous quelle forme le CODEV et la population locale seront associés à cette démarche TEPOS.
 - Une réunion est prévue avec le CODEV au cours de la phase 1 et au cours de la phase 2. Il sera associé à la co-construction du projet TEPos.
 - La première phase de construction du projet TEPos se concentrera sur la mobilisation des élus du territoire. La contribution de la population à la co-construction du projet TEPos au cours de la deuxième phase n'est pas encore définie et sera discutée avec les élus des territoires. La population sera sensibilisée sur les enjeux TEPOS en lien avec les actions d'animations menées sur les territoires.

- Le CPIE Bresse du Jura souhaite connaître le format des rencontres réseau et les partenaires qui seront invités.
 - Les rencontres réseau, organisées sur le format d'une journée, comporteront des retours d'expériences, ainsi que des apports méthodologiques et techniques. Ces rencontres permettront également de favoriser les échanges entre les acteurs, dans l'objectif de créer de la transversalité sur le territoire de la Bresse bourguignonne.
 - Une invitation sera prochainement transmise avec la liste des participants ainsi que l'ordre du jour de la première réunion.
- Cuiseaux Intercom' demande si une étude complémentaire à l'accompagnement TEPos devra être réalisée pour répondre à l'obligation réglementaire sur le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), auquel les intercommunalités de plus de 20 000 habitants sont soumises.
 - La démarche TEPos permettra d'alimenter le PCAET sur l'enjeu énergétique : les éléments de diagnostic, de stratégie ainsi que les fiches actions pourront être réutilisés. Le PCAET est toutefois plus général puisqu'il intègre peu l'enjeu climatique et ne prend pas en compte l'enjeu de la qualité de l'air.

Les livrables de la mission TEPos devront être complétés sur le volet climat et le volet air : diagnostic de la qualité de l'air et des émissions de gaz à effet de serre, analyse de la vulnérabilité du territoire au changement climatique, prise en compte de ces enjeux dans la définition de la stratégie et la construction du plan d'actions du PCAET.

L'ADEME, la Région et la DDT soulignent qu'ils n'apportent pas de financement sur une démarche répondant à une obligation réglementaire.